

Le bailleur primé pour son dispositif de soutien scolaire

La SIDR a été lauréate d'un prix lors des trophées des entreprises publiques locales 2020 pour son dispositif de soutien scolaire. Le bailleur s'est trouvé de nouveaux partenaires dans cette mission et espère toucher encore plus de jeunes.

La question a été posée à Jacques Durand: «*À partir de combien d'élèves inscrits estimez-vous que c'est une réussite?*» Le directeur de la SIDR a répondu: *Un*. Le dispositif «*La réussite scolaire pour tous*» lancé l'année dernière touche aujourd'hui un millier de jeunes sur les 17 000 habitants les logements du plus vieux bailleur social de l'île.

À partir du site internet de la SIDR, il est possible pour tout jeune du CP à la terminale de remplir un formulaire d'inscription. Le bailleur vérifie alors que le volontaire est bien dans ses tablettes et

lui transmettra des codes pour accéder gratuitement au contenu de la plateforme Acadomia. Celle-ci prend bien en compte les différents programmes des classes mais aussi les spécialités. Cela représente 30 niveaux accessibles, avec des cours, des exercices, et la possibilité de contacter un enseignant.

Ce dispositif social qui sort des habitudes du bailleur a été remarqué au niveau national. La SIDR a donc été lauréate des trophées des entreprises publiques locales 2020 dans la catégorie service au public. Jacques Durand était heureux hier

de voir que l'idée a tellement plu que la SHLMR, deuxième bailleur de l'île, est intéressé pour le décliner chez eux, mais la SIDR a aussi été contactée par des confrères de la Guadeloupe et de la Guyane.

Nouveaux partenariats

En se lançant l'année dernière dans cette aventure, la SIDR a d'abord vérifié ne pas marcher sur les plates-bandes de quiconque comme le Département, la Région, le rectorat ou encore la Caf. Toutes les institutions ont répondu la

même chose: «*Mais bien sûr, allez-y, plus on est nombreux sur la question, mieux c'est*».

Cet encouragement le bailleur social l'a pris à la lettre se rapprochant de partenaires. Il y a bien sûr le Département qui fait d'ailleurs partie du conseil d'administration du bailleur mais pour cette opération, la SIDR a pu bénéficier du soutien de deux privés: La Prudence créole, rejointe cette année par Leclerc Réunion. L'entreprise s'est engagée sur 3 ans avec la SIDR.

Ce soutien est financier, mais se décline aussi en termes de communication. Les magasins de l'enseigne vont promouvoir le dispositif comme la Prudence Créole le fait auprès de ses adhérents.

Le bailleur social cherche dans le domaine de nouveaux partenaires surtout auprès des associations de quartiers, celles qui peuvent guider les démarches d'un jeune volontaire.

À partir des statistiques, la SIDR a remarqué que dès qu'un premier jeune se lance, cela fait tache d'huile et très vite, il entraîne avec lui d'autres jeunes. Les associations partenaires peuvent bénéficier du soutien logistique de la SIDR avec notamment des équipements informatiques.

La Ressourcerie Léla est, par exemple, en mesure de fournir des ordinateurs reconditionnés. Aujourd'hui des associations interviennent déjà en pied d'immeubles et dans des locaux dédiés. Certaines d'entre elles participent au projet «*La réussite scolaire pour tous*». Le bailleur social veut soutenir cet élan pour qu'il se transforme en véritable vague de fonds.

Gabrielle CHARRITAT



De gauche à droite, Pascal Thiaw-Kine, président de Leclerc Réunion, Axel Naillet et Laurence Assoulina, directeur et présidente de l'Adrie, Jacques Durand, directeur de la SIDR, Marie-Lyne Soubadou, vice-présidente du Département, Aymeric Logez, de l'équipe projet de la SIDR et Francis Sers de la Prudence créole, ensemble pour la Réussite scolaire de tous. (Photo Philippe Chan Cheung)

Quotidien du 23/11/2020